

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne. Par an, (payable d'avance par semestre) \$5 00 Par an, (payable après échéance par semestre) 6 00 Edition Bi-Hebdomadaire. Par an... \$3 00 Edition Hebdomadaire. Par an... \$2 00

L'UNION NATIONALE

EDITION HEBDOMADAIRE.

LACTOT et THOMPSON—Éditeurs-Propriétaires

ANNONC Des arrangements très-faciles, bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans cette édition.

Feuilleton DE L'UNION NATIONALE LE COURSEUR DES BOIS.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Canadien continua sa course désespérée; il rejoignit bientôt l'Espagnol. Les deux chasseurs, dans leur poursuite sans espoir, semblaient ne tenir aucun compte des difficultés du terrain ni des rochers glissants qu'il leur fallait escalader.

— Ah! n'avez pas un fusil! s'écria Pépé en frappant la terre du pied avec rage.

— L'espoir de ma vie s'est éteint! s'écria le vieux coursier des bois d'une voix brisée, en reprenant haleine un instant, tandis que la pluie du ciel inondait son front où se peignait une sombre et poignante douleur.

Tous deux commencent à gravir les rochers, cherchant partout les traces de leurs ennemis; mais les flots de pluie qui tombaient avec une nouvelle force effaçaient l'empreinte à peine formée de leurs pas; l'obscurité redoublait, car la nuit avançait rapidement, et le roc n'offrait aucun vestige humain.

L'Espagnol et le Canadien ne tardèrent pas à disparaître eux-mêmes sous le bois de vapeurs des montagnes.

Au-dessous d'eux l'ouragan mugissait dans la plaine, la terre semblait enlaidie par les esprits des ténémères tout à coup déchainés.

Tantôt le tonnerre grondait avec un fracas épouvantable; tantôt la foudre pétilait comme les étincelles du bois embrasé, en frappant la cime des rocs qui s'éroulaient en poussière, et de longs éclairs enveloppaient de nappes de lumière le val d'Or et la pyramide de Sépulture, désormais déserts. Des leurs bleuâtres tournaient le squelette du cheval de la plateforme et lui donnaient l'apparence d'un démon échappé de l'enfer et traînant après lui les flammes qui le devoraient.

A la clarté soudaine des éclairs, on eût pu voir les deux chasseurs, dont l'un essayait vainement de consoler l'autre, tristement assis sur une pierre. Tous deux jetaient un regard morne et désolé sur les ravins profonds où le vent s'engouffrait en sifflant, ou sur les pointes aiguës des rochers qui couronnaient la montagne et qui semblaient, comme les tuyaux d'un orgue gigantesque, mugir sous le souffle de la tempête.

Si, lorsque la nuit fut close, quelque voyageur eût erré dans les Montagnes-Brumeuses, il eût entendu se mêler aux bruits de l'ouragan, tantôt des ruisseaux comme ceux de la lionne à qui l'on ravi son honneur, et tantôt des cris plaintifs, pareils à ceux de Rachel pleurant dans les solitudes de Rama sans vouloir être consolée, parce que ses fils ne sont plus.

Quand enfin l'ouragan cessa de gronder, Pépé et Bois-Rosé marchèrent encore à l'aventure dans les montagnes, sans leur jeune et vaillant compagnon, sans armes, sans vivres, commençant une de ces terribles phases de la vie du désert, où le chasseur, dénué de tout moyen de lutter contre la faim, est encore impuissant à repousser l'attaque des Indiens ou des bêtes féroces.

Ces deux hommes intrépides venaient cependant de se décider à continuer leur poursuite, car le soleil allait bientôt éclairer une fois de plus ces ténéteuses solitudes; et déjà, sur la route éclairée du ciel, comme les flambeaux mourants d'une fête nocturne, les étoiles s'éteignaient une à une dans le brouillard du matin.

XV. — SOUVENIRS ET REGRETS. Il en est de ces incidents, parfois frivoles en apparence et qui semblent entraver la marche rapide des faits, comme des nuages des tropiques sous certaines latitudes. Ces nuages flottent dans l'air, au-dessus de l'Océan, blancs et légers comme une plume détachée de l'aile d'une mouette; l'œil du passager désigne de s'en occuper, mais celui du marin les suit attentivement, car souvent le dédaigné grossit, s'étend, couvre l'azur du ciel d'un voile sombre: ces orages terribles qui bouleversent la mer, arrachent aux navires leurs mâts et leurs voiles, ne jaillissent que des flancs de ces vapeurs d'abord imperceptibles.

C'est aussi l'histoire de la vie. Combien de circonstances sèches qui sont grosses d'événements, et dont l'homme ne daigne pas se préoccuper qu'un instant pour les oublier tout aussitôt, comme les trois chasseurs avaient fait du canot d'écorce, qui avait été pour eux le nage orangeux des tropiques!

Au moment de transporter sur un théâtre plus éloigné les scènes qui vont marquer le dénouement de ce récit, il est quelques incidents que nous prions le lecteur de se rappeler, parce qu'ils lient étroitement le passé à l'avenir.

On n'aura pas oublié peut-être que, dans l'entretien du métis avec l'Oiseau-Noir, le pirate avait murmuré quelques mots à l'oreille du chef indien, et qu'à ces mots des éclairs de colère avaient jailli des yeux du guerrier apache. Le métis avait terminé en faisant espérer à l'Oiseau-Noir qu'il livrerait entre ses mains un Indien au cour fort et au jarret d'acier, en remplacement de Baraja, son prisonnier; qu'il remplacerait ses chevaux tués dans le combat, et enfin il lui avait assigné rendez-vous, pour le troisième jour, à l'embranchement de la rivière-Rouge, près du Lac aux Bisons.

Cela dit, nous ferons un court retour sur les événements qui s'étaient passés à l'hacienda del Venado. Ce retour est indispensable à l'intelligence des faits dont le récit va suivre; il est nécessaire ensuite à l'harmonie de notre ensemble; peut-être aussi bien nous sommes-nous trop longtemps complu au milieu des scènes sauvages de la vie des déserts, qui a été parfois la nôtre.

Un paysage n'est complet, selon nous, que quand il présente certains contrastes. L'imagination ne tarde pas à se laisser des sites qui n'offrent que des rocs déchirés, des montagnes abruptes et des bords sombres. L'œil, comme l'imagination, sent bientôt le besoin de s'égarer dans des horizons lointains, dans la brume des plaines fuyantes. Il aime aussi à se reposer sur une eau limpide jetée au milieu d'objets divers pour réfléchir soit la nappes azurée du ciel dans sa pureté, soit des groupes de nuages colorés par le soleil, tantôt immobiles et tantôt parcourant les plaines de l'air.

L'homme a besoin qu'on lui rappelle le ciel. La femme aussi est un de ces délicieux contrastes qu'on aime à rencontrer dans la peinture violente des mœurs du désert. Elle est à ces mœurs ce qu'est au paysage austère le ruisseau qui serpente gracieusement dans la prairie, ce qu'est enfin l'arc-en-ciel déployant toute la richesse de ses couleurs.

Après le brusque départ de don Estévan de Arechiza et de sa suite, après la fuite de Tiburcio Arellanos, l'hacienda del Venado, si bruyante la veille, était retombée dans sa tranquillité habituelle. Comme le jour où y étaient arrivés, au coucher du soleil, l'Espagnol et ses compagnons, qui dormaient à présent du sommeil éternel près des Montagnes-Brumeuses, l'hacienda présentait au soleil levant, au moment où nous revoyons, un spectacle de prospérité tranquille. Les troupeaux bondissaient comme d'habitude dans la vaste plaine au milieu de laquelle s'élevait la maison de don Augustin. La campagne était couverte de riches moissons; les oliviers, chargés de fleurs, promettaient une abondante récolte. Les travailleurs sortaient de leurs cabanes pour reprendre leur tâche de la veille; mais, dans la cour de l'hacienda, des chevaux sellés et des mules chargées annonçaient les apprêts d'un voyage.

On n'a peut-être pas oublié la chasse aux chevaux sauvages dont le propriétaire de l'hacienda voulait offrir le divertissement à ses hôtes, et que ceux-ci, avoués tout d'abord, acceptaient avec empressement. Hélas! le lendemain n'appartient pas à l'homme. Les événements si brusquement déroulés l'avaient assez prouvé. Mais don Augustin, plein de confiance dans la réussite des projets de don Estévan, et quoique affligé de son départ soudain, n'avait pas renoncé, pour le sénateur, son genre futur, ainsi que pour lui-même, aux plaisirs qu'il s'était promis. Tout était disposé, et il résolut que la chasse aurait lieu.

Les chevaux attendaient leurs cavaliers, celui de dona Rosarita comme les autres. Le sénateur, débarrassé de la présence d'un rival qui l'irritait, et de celle de don Estévan, dont l'espèce de tutelle le gênait, était radieux; il n'en était pas même de la fille de l'haciendero.

Sa figure pâle portait la trace de l'insomnie de la nuit. Elle affectait en vain une apparence de sérénité, que démontaient ses yeux encore humides et privés de l'éclat dont ils avaient brillé le jour précédent.

Au moment de monter à cheval, quand don Augustin donna le signal du départ, Rosarita se plaignit tout à coup d'une indisposition subite, dont sa pâleur ne justifiait que trop la réalité, et demanda à son père de rester seule. Contrarié de ce nouveau obstacle, l'haciendero, tout en inaugurant intérieurement et en pestant contre la santé délicate des femmes, n'en voulait pas moins partir pour la chasse et compagnie de Tragaduros quand un incident vint redoubler sa mauvaise humeur.

Au moment où il allait monter à cheval un vaquero arrivait à toute bride pour prévenir don Augustin que les bœufiers ayant trouvé l'aguague (l'abreuvoir) à sec, il était nécessaire d'en chercher un autre, et que la chasse ne pourrait s'ouvrir que huit jours plus tard.

Don Augustin renvoya le vaquero avec ordre de le prévenir dès qu'il aurait trouvé quelque mare où les chevaux sauvages venaient se désaltérer, et la partie fut remise.

Le sénateur ne ressentait aucune contrariété de cette incident, qui, tout simple qu'il était, devait cependant avoir des suites bien graves. Les exhortations de don Estévan à se signaler par quelque action d'éclat aux yeux de dona Rosarita, avaient, il est vrai, réussi à lui donner un sommeil très-belliqueux. S'étant réveillé après le départ du seigneur espagnol, il avait effacé dans ses rêves toutes les promesses des Centaures; mais son réveil lui avait démontré les inconvénients de la réalité, et il s'était déterminé à s'en tenir au rôle d'Hercule filant aux pieds d'Omphale, comme moins compromettant et plus facile à remplir.

Quand à Rosarita, l'indisposition dont elle avait paru si subitement atteinte au moment du départ n'était qu'un besoin impérieux chez elle de s'abandonner à ses rêveries; et, en évitant de se joindre à la partie, procurer quelques jours de solitude dont elle était avide.

De rapides éclairs qui se succèdent dans un ciel d'azur, un volcan ignoré qui tout à coup vomit des flammes à travers une montagne de neige dont la blancheur n'avait encore été rougie que par le soleil couchant, causent moins de surprise que n'en éprouve la femme qui soudain voit éclater avec violence un amour qu'elle caressait sans en soupçonner la puissance. Aux trassaillements impétueux qui agitent son sein elle sent qu'elle a perdu ce calme qui naguère faisait toute sa force, et sa stupéur à quelque chose de celle qu'éprouverait un dieu en voyant tomber un à un les rayons de sa divinité. Le cœur de la vierge qui s'ignore ne brille-t-il pas de tout l'éclat d'un rayon divin, et n'a-t-il pas la

pureté de l'azur du ciel et la blancheur de la neige des montagnes?

Rosarita interrogea son cœur dans le silence et la méditation; des voix jusqu'alors inconnues lui firent entendre les chastes et douces mélodies de l'amour naissant; puis elles se turent, et il se fit dans l'âme de la jeune fille un vide immense; car celui qui normalement ces voix n'était plus là. Ou était-il? Les jours s'écouleraient sans qu'on pût le lui dire.

Cependant le sénateur avait investi avec assez d'adresse, il faut le reconnaître, la place qu'il cherchait à faire capituler. Grâce au large crédit que lui avait ouvert don Estévan sur la caisse de l'haciendero, et qu'il ne ménageait pas plus qu'il n'eût jamais d'épouser, il avait réussi à procurer à Rosarita quelques distractions et adoucir en quelque sorte le chagrin auquel elle était en proie.

Les cadeaux, les surprises pleines d'une galanterie empressée, témoignages d'un cœur bien épris, exercent toujours sur les femmes un certain charme qui chatouille leur amour-propre et finit souvent, sinon par ouvrir le chemin de leur cœur, du moins par les prévenir en faveur de celui qui leur rend des soins. Le sénateur avait en outre dans son mérite personnel une confiance imperturbable, et chantait sans cesse ses propres louanges, pensant que Rosarita, à force de les entendre, finirait par en croire quelque chose. En faisant son panegyrique, il avait soin d'attribuer à son amour pour dona Rosarita les qualités éminentes qu'il se donnait si complaisamment.

Tels étaient les moyens que Tragaduros employait pour faire oublier son rival absent et prendre la place qu'il occupait dans le cœur de Rosarita.

L'absence à ses dangers, et ils sont nombreux, mais elle a aussi quelques avantages: elle fait naître des regrets qui plaident pour l'objet qui les excite, elle laisse le souvenir de la séparation, souvenir toujours tendre, et elle prête à l'absent, comme l'azur lointain au paysage, un charme infini; mais quelque fois elle ne doit pas se prolonger, et celle du pauvre Fabian menaçait d'être bien longue. Disons cependant que son image, malgré toutes les séductions employées par un rival présent, restait encore gravée dans le cœur de Rosarita.

Tel était l'état des choses à l'hacienda del Venado environ une quinzaine de jours après le départ de don Estévan, c'est-à-dire un peu avant l'époque où nous avons retrouvé, asseyant son camp dans le désert, l'expédition qui commandait le seigneur espagnol.

Don Augustin avait attribué à la solitude seule au milieu de laquelle vivait sa fille la mélancolie dont son visage portait l'empreinte. Il ressentait lui-même tout le poids d'une inaction incompatible avec son caractère ardent, et le retour de son vaquero, avec la nouvelle de la découverte d'un aguague auprès duquel on avait rencontré une nombreuse troupe de chevaux sauvages, fut une occasion qu'il saisit avec empressement pour distraire dona Rosarita et satisfaire sa propre passion de chasseur. L'occasion était d'autant plus propice que l'aguague se trouvait plus éloigné de l'hacienda. Ce n'était plus une course dans les environs, c'était un voyage de quatre jours.

Depuis plusieurs années on n'avait signalé dans le pays aucune trace d'Indiens; ce n'était donc que quelques jours de fatigue amplement compensée par l'épouvantable spectacle d'une chasse pleine d'intérêt, que les Mexicains de ces contrées lointaines recherchent avec autant d'avidité que celui d'une course de taureaux.

Nous sommes au moment du départ de l'hacienda. Les chevaux sellés piaffaient dans la cour près du perron. Les mules chargées de matelas, de bagages et de cantines, ainsi que les chevaux de relais avaient pris les devants. Deux domestiques, restés seuls pour le service personnel des maîtres, n'attendaient plus qu'un peu partir.

Le soleil daignait à peine ses premiers rayons, quand l'haciendero, le sénateur et dona Rosarita parurent sur le perron de la cour, en costume de chasseurs.

La jeune fille n'avait plus ces fraîches couleurs qui le disputaient naguère à l'éclat de la grenade entrouverte; mais la pâleur de son visage, où se reflétait la mélancolie de son âge, donnait à tous ses traits un air de molle langueur qui ne séparait en rien sa beauté.

La cavalcade se mit en route. En passant près de la brèche du mur d'enceinte qui avait escaladé, pour cesser d'être l'hôte, de son père, celui que Rosarita nommait toujours Tiburcio Arellanos, elle ramena son voile sur sa figure pour cacher une larme que ses yeux laissaient échapper. Bien souvent la nuit l'avait surprise rêvant dans ce même endroit; en quittant l'hacienda, il lui semblait qu'elle disait adieu pour jamais au plus cher comme à son plus douloureux de ses souvenirs. N'était-ce pas là qu'un soir, sans qu'elle s'en doutât, elle avait senti tout à coup l'amour circuler dans ses veines? N'était-ce pas de ce souvenir que datait, pour ainsi dire, sa vie? Plus loin rien ne devait lui rappeler Tiburcio.

(A continuer.)

COUR DU RECORDER, 26 août 1865. — 20 personnes furent arrêtées du 25 au 26 août 1865. — 3 prisonniers furent traduits devant la cour de Police, savoir Lucio Fichaux, pour vol de fruits. — John Duffy et Rose Corrigan, pour vol de thé. — 17 personnes furent traduits devant cette cour, tant pour des offenses légères, telles que ivresse, et condamnés de 2 à \$1 ou 15 ou 8 jours de prison.

COUR DE POLICE, 26 août. — John Guthrie, arrêté pour ivresse, est renvoyé; Lucio Tibouchaud, arrêtée pour vol de fruits est renvoyé; John Duffy est condamné à 15 jours de prison, pour avoir volé divers effets chez M. Fisher, épicer, rue McGill; Rose Corrigan, arrêtée comme complice, est renvoyée; une cause d'assaut et batterie et une autre pour gages de matelot sont arrangées.

L'UNION NATIONALE.

Montreal: JEUDI, 24 AOÛT 1865.

(Dépêches spéciales.)

Québec, 23 août 1865.

Valeur des articles importés pour la consommation, pendant l'année finissant au 30 juin dernier, 44,600,000, répartis comme suit: de la Grande-Bretagne \$21,000,000; des colonies de l'Amérique du Nord \$500,000; des Indes occidentales anglaises \$200,000; des Etats-Unis \$19,500,000; de France \$750,000; d'autres pays \$2,500,000.

Total des droits de douane \$5,663,000. Valeur de tous les articles importés \$49,750,000; valeur des articles admis en franchise, 1865, \$14,500,000; en 1864 \$17,000,000; ditto des Etats-Unis, 1865, \$10,800,000; de la Grande-Bretagne et des colonies \$3,500,000.

Los horreurs de la prison d'Andersonville.

Nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt un article que nous avons remarqué, il y a quelque temps, dans un journal américain, au sujet des atrocités commises dans la prison d'Andersonville. Wertz, dont il est question dans ce qui va suivre, subit actuellement son procès, comme nos lecteurs ont pu le voir par nos dépêches télégraphiques. Voici cet article:

« Les autorités fédérales se disposent à faire mettre en jugement l'ex-général de la prison d'Andersonville, le major H. Wertz. Arrivé récemment dans le Sud, il attend dans un cachot du Vieux Capitole qu'un conseil de guerre décide de son sort; et pendant ce temps l'instruction continue. Un grand nombre de soldats fédéraux jadis emprisonnés à Andersonville, et qui ont échappé aux conséquences du régime affreux auquel ils étaient soumis, doivent donner leurs témoignages pendant le procès. De plus, un certain nombre de citoyens géorgiens, qui ont été témoins des horreurs de la prison, seront appelés à corroborer les premières dépositions. Il est impossible de se former une idée exacte du degré de culpabilité de H. Wertz; mais s'il faut s'en rapporter aux faits déjà connus, sa cruauté, son infamie n'ont jamais été égales.

L'Evening Post vient de publier une lettre émanant d'un citoyen notable du comté de Sumner, en Géorgie, qui donne à ce sujet des détails navrants. Nous en extrayons ce qui suit:

La prison d'Andersonville était un enclos ou corral formé au moyen de pieux de 18 pieds de hauteur, et comprenant vingt-sept acres de terrain nu et aride. La partie inférieure de cet enclos était arrosée par un petit cours d'eau qui fournissait à l'eau nécessaire aux prisonniers. Ceux-ci étaient enfermés pêle-mêle comme un troupeau de bétail, et on ne leur donnait ni tentes, ni couvertures, niabri d'aucune sorte. Pendant les froides nuits d'hiver, comme pendant les chaleurs tropicales de l'été, ils restaient exposés au grand air.

Le corral avait été construit vers la fin de 1863, sous la direction d'un capitaine Winder, qui avait reçu à cet effet des ordres de Richmond. Ce fut lui qui fit abattre tous les arbres de l'enclos, afin que « les damnés Yankees y pourrissent plus rapidement. » Et il accomplit sa mission à souhait.

Le premier commandant de la prison fut un colonel Persons, qui, peu après, fut remplacé par Winder, avec Henry Wertz comme surintendant des prisonniers. Lorsque ceux-ci arrivaient à Andersonville, on les fouillait avec le plus grand soin et l'argent et les objets de valeur qu'on trouvait sur eux étaient immédiatement saisis. On promettait aux prisonniers de les leur remettre lors de leur départ; mais cette promesse ne s'exécutait jamais et les géoliers confédérés faisaient leur profit des objets saisis.

Celui qui écrit ces lignes faisait partie du dernier grand jury du district et dans l'exercice de ses fonctions, il a eu l'occasion d'apprécier sainement la conduite de Winder et de Wertz. Les prisonniers étaient traités avec une inhumanité sans exemple. Chaque matin à dix heures, un wagon chargé de pains de maïs et de morceaux de lard salé était en quantité insuffisante entrainé dans le corral, et sans le conduire dans l'intérieur, on le déchargeait au milieu de la poussière. Les rations tombaient pêle-mêle et les prisonniers se les disputaient. Généralement les plus vigoureux réussissaient seuls à se frayer un passage jusqu'au tas et les malades étaient complètement privés de nourriture.

J'ai parlé du petit ruisseau qui coulait à travers la partie inférieure du corral et qui fournissait de l'eau aux prisonniers. Cette eau sortait d'un marais situé en dehors du corral et elle n'avait jamais été salubre; mais après quelques mois, lorsque les débris de toute espèce se furent accumulés dans le camp, elle devint infecte et les prisonniers ne pouvaient la boire qu'ense buchant les narines. En toute circonstance, il est extrêmement difficile de faire observer les règles de l'hygiène par une grande agglomération d'individus; mais qu'elle devait être la position de ces trente sept mille hommes, à moitié morts de faim et d'épuisement et qu'autant règlement disciplinaire ne contenait? Il y a certes lieu de s'étonner que dans de semblables conditions tous les prisonniers d'Andersonville n'aient pas péri.

Lorsqu'il pleuvait, et dans la Géorgie, les pluies sont presque continues pendant les mois du printemps et de l'automne, le sol du corral ne formait plus qu'une masse de boue, profonde de douze ou quinze pouces et au

milieu de laquelle les malheureux captifs devaient se coucher et chercher le sommeil. L'odeur nauséabonde qui s'exhalait de la prison pouvait être sentie à deux milles de là et des fermiers qui vivaient dans les environs avaient des craintes sérieuses pour la vie de leurs enfants.

Il m'est impossible, dans un journal qui passe sous les yeux des familles, de dépeindre le spectacle horrible qui a frappé ma vue lorsque j'ai visité, un jour, l'intérieur de la prison. Mais quand le moment viendra de faire connaître ces faits à la justice, je n'hésiterai pas... Ma maison servit de refuge à la plupart des prisonniers qui réussirent à s'échapper du corral et le récit de leurs souffrances aurait suffi pour toucher des cœurs de bronze.

En présence de ces révélations, on comprend que le tiers des prisonniers fédéraux soient morts à Andersonville de faim et de misère. Mais que croire de l'homme qui a assisté de sang-froid à leur martyre?

Notons ici que les défenseurs de Wertz ont adressé de leur côté à l'Evening Post une lettre, dans laquelle ils affirment que l'accusé n'est pas responsable des atrocités commises à Andersonville, et que les autorités de Richmond ont seules été coupables. Ils ajoutent que Wertz ne cherchera pas à démentir les récits des prisonniers et qu'il basera sa défense sur l'impossibilité où il était d'améliorer leur condition.

Encore le district de Joliette, son journal et ses représentants — et son mortel... Martel!

Par un petit effort d'intelligence qui prouve en faveur de sa bonne volonté que de la droiture de son jugement et la pureté de son patriotisme, le Messager de Joliette nous donne l'occasion de revenir sur un sujet pour lequel nous avons dans le moment quelque prédilection: c'est la condition politique du district de Joliette.

Pauvre district! politiquement condamné à avoir pour représentants, pendant le reste... de ce parlement, Mre Joseph Dufresno et M. Cornélius dit Grand-Champs!! et, M. Louis Archambault!!! last if not least.

Qu'est-ce donc que M. Dufresno et qu'a-t-il fait pour son pays? Depuis tant d'années qu'il est en chambre, à quoi a-t-il été bon? Dans l'ordre moral ça n'a été qu'un zéro! dans l'ordre politique, zéro encore! Mais dans l'ordre servile, ah! là par exemple, ça été un phénix, un géant, une pyramide d'Égypte, toujours en contemplation devant le veau d'or, toujours rampant devant le pouvoir, toujours disposé à bernier le peuple, à lui faire avaler les plus grosses bouffes, toujours impopulaire et toujours chanceux, toujours élu, ou presque toujours, sans jamais avoir la confiance de ses électeurs.

Il n'a jamais cessé de mendier la popularité et un mandat, et sans jamais obtenir la première, il a mainte fois gagné le second par le mensonge et la corruption.

Les partis, par eux-mêmes, sont une immoralité, mais il y a quelque chose de plus immoral encore, ce sont les excoisances sans pudeur qui se greffent sur leurs flancs.

M. Joseph Dufresno est une de ces excoisances, une de ces laideurs politiques. C'est le bouc émissaire, c'est le valet du diable de toutes les iniquités qui se sont commises depuis dix ans, au nom des principes conservateurs. Pour remplir la coupe, cet homme s'est vendu à la confédération pour une place de notaire du crédit foncier.

Voilà un des représentants du district de Joliette, voilà un des gardiens des destinées françaises dans ce coin intéressant du Nouveau-Monde! Disons lui à l'honneur du comté de Montcalm dont il souille le mandat: cet homme ne serait pas soutenu aujourd'hui par un quart des électeurs de ce beau comté. Il disparaîtrait aux prochaines élections sans tambour ni trompettes, ou foudra comme une statue de cire impuissante, sous le poids d'une défaite aussi éclatante que celle qui honora un jour le parlement de son absence.

Passons maintenant à M. Cornélius dit Grandchamps. En deux mots on peut le juger. Élu comme indépendant, il s'est montré aussi servile que son voisin. Il avait arboré le drapeau de la nationalité et du catholicisme, et il a voté pour la confédération, qui décrète article par article la déchéance de la nationalité canadienne française! il a voté pour la clause des trois contre lui! il a voté pour ôter au peuple le droit d'élire ses conseillers législatifs! enfin il a voté pour toute les clauses de ce projet, le divorce compris — l'odieuse divorce, qui sème la démoralisation dans toutes les sociétés où on le souffre, qui démoralise la famille quand elle ne la détruit pas!

Voilà comment M. Cornélius dit Grand-Champs a su défendre le drapeau de la nationalité et du catholicisme, depuis qu'il est en chambre! Voilà l'indigne représentant du comté de Joliette! Osera-t-on encore nous dire que cet homme représente les vœux, les sentiments nationaux et religieux de ses électeurs? Vaudrait autant dire que le comté de Joliette est couvert aux vues de lord Durham et des héros de 1848, et au culte de Luther, comme leur représentant semble l'avoir été depuis qu'il est en chambre!

Le Messager a montré de l'habileté et de la prudence, en ne nous faisant pas remarquer que nous avions omis de mentionner M. Louis Archambault, comme l'un des indignes représentants du district de Joliette. Nous ne voulons pas perdre cette occasion de lui dire, en deux mots, son fait. Le député de l'Assomption a, à l'état d'embryon ou de germe, toutes les qualités qui font l'homme politique, honorable, mais il a, en pleine floraison et dans toute leur maturité, les vices politiques qui constituent le mauvais patriote. Il est faux au point que, après avoir dit à ses électeurs qu'il était contre la confédération et surtout pour l'appel au peuple, il a voté pour la confédération et contre l'appel au peuple! Pour préparer plus tranquillement sa trahison, et éloigner les importuns, il faisait courir le bruit qu'il était

très occupé à écrire un pamphlet contre la confédération! Chez lui, tout est duplicité, et il est d'autant plus coupable qu'il est à portée de comprendre tout le mal qu'il fait.

S'il appliquait toute son énergie à développer les bonnes pensées qu'il peut avoir, à lieu de s'évertuer à les étouffer sous le poids de ses raucanes et de ses mauvais instincts, il ne se préparerait pas le sort qui convient aux esprits faux, aux traîtres qui vendent leur pays par esprit de parti, par malice et par étroitesse d'esprit et de cœur.

Ces trois comités patriotiques ne méritent pas un sort aussi malheureux, aussi dégradant! Nous n'exagérons pas; rien ne peut égaler la malheureuse situation des populations de Montcalm, Joliette et l'Assomption. Ils ont prouvé, lorsqu'ils ont été appelés à se prononcer sur la Confédération, combien ils étaient nationaux et catholiques, par l'éclatante unanimité avec laquelle ils se sont déclarés contre ce projet infâme; cependant ils sont représentés par des hommes qui ont un tel mépris pour leurs constituants, pour le peuple au milieu duquel ils vivent, qu'ils ont voté contre la proposition de soumettre au peuple le projet de Confédération. Et cependant, aux prochaines élections, vous verrez peut-être ces trois hommes flatter hypocritement le peuple, le flagorner basement, pour obtenir ses votes! Espérons qu'il saura leur rendre au centuple le mépris qu'ils lui ont montré.

Maintenant, passons au Messager de Joliette.

Rien ne nous fait plaisir comme de voir un journal surgir au milieu de nos campagnes. Ce n'est pourtant pas que cela profite aux journaux et aux imprimeries des grandes villes. Mais, le véritable progrès peut y trouver son compte, pourvu que les journaux de la campagne soient sincèrement indépendants et nationaux, et il nous fait plaisir à nous de trouver notre satisfaction dans l'intérêt général. Nous avons été indulgent pour le Messager, parce qu'il y avait du mérite à fonder un journal dans une partie du pays où il n'y en avait pas encore. Si son ancienne direction ne nous inspirait pas de confiance, elle commandait cependant le respect par son air d'indépendance et ses bonnes manières.

Tout cela menaçait de disparaître complètement, et le Messager va devenir une acquisition certaine au parti anti-national et anticatholique de la confédération de toutes les provinces, ou des deux Canadas, sur les bases justes et insupportables adoptées à la Convention de Québec. Il est devenu un de ces petits journaux partisans serviles, qui avalent le poison que leur servent leurs patrons, sans même y goûter. Il aboiera maintenant comme un caniche effronté, à tous les passants qui ne seront pas George-Brown, l'ennemi fanatique des catholiques et des Canadiens-français, ou Cartier, le traître entre les traîtres, le modèle des Judas passés, présents et futurs.

Est-ce ainsi que se gagne la confiance des cultivateurs, que vous essayez de bernier, au moyen de ridicules compliments? Les cultivateurs ont trop de cœur pour ne pas comprendre que le vôtre s'est déjà corrompu au contact de la politique qui consiste à écrire pendant trois ou quatre ans contre son pays, pour avoir le droit de lui extorquer un salaire de quelques centaines de piastres pendant toute la durée d'une vie servile!

Nous conseillons au Messager de cacher son ignorance politique, derrière une prudente insouciance, et de ne vivre que pour servir d'étape à un journal plus sensé, plus complet, plus national et plus patriotique. Il a assez de bon sens pour comprendre que le district de Joliette n'a trop pour n'avoir d'autre journal que celui qui est si indigne des populations au milieu desquelles il est publié. Espère-t-il faire croire au peuple qu'il est attaché à sa nationalité, lui qui soutient un ministre ou George Brown dans toutes les questions politiques et nationales? Espère-t-il faire croire au peuple qu'il veut et peut défendre notre nationalité, tout en travaillant, d'après les instructions de ses patrons contenues dans le discours ministériel de l'hiver dernier, à en fonder une Nouvelle? Quelle est la nationalité qu'il prétend vouloir défendre: est-ce l'ancienne ou la nouvelle? Est-ce la nationalité canadienne-française pur sang, ou la mixture irlandais-belge-franco-britannique-nord-américaine?

Quel sont les droits et les privilèges que vous voulez protéger? Ceux que nous avons maintenant, ou ceux que nous n'aurons pas sous la Confédération? Vous croyez-vous de force à lurrer le peuple, au point de lui faire croire que vous êtes pour les choses que vous combattez, pour une nationalité que vous voulez noyer dans la Confédération de toutes les provinces de l'Amérique du Nord, pour une autonomie sociale que vous voulez livrer à tous les éléments dissolvants et destructeurs du protestantisme et de l'institution du divorce. Pouvez-vous passer pour ami de la nationalité, quand vous approuvez une politique dont un des effets serait de fermer la moitié de nos terres incultes à la colonisation canadienne-française? Pouvez-vous approuver la politique énoncée par M. Galt et soutenir que vous avez du sang, du vrai sang français dans les veines? Evidemment vous marchez sur les brisées de George Brown et vous êtes un ennemi très méchant des Canadiens-français. Pouvez-vous faire croire au peuple que vous êtes sincèrement contre la représentation basée sur la population, sous le régime actuel, parce que vous faites de l'opposition à une politique que nous condamnons comme vous, mais qui a été mille fois dépassée, par la trahison de M. Cartier, qui s'est laissé dire en Angleterre, sans sourcilier, qu'il était un des instruments de l'agrandissement de l'influence protestante? Vous accepteriez demain la représentation basée sur la population, si Geo. Brown le voulait, s'il ne préférait pas la Confédération, qui est mille fois pire. Vos maîtres, pour des portefeuilles, vendraient leur mère, et vous pour une espérance, vous vendez votre plume, comme le prouve le mirage des annonces et des jobs que vous avez continuelle-

ments à l'esprit, au point de nous ac-

Si cette assertion vous surprend, sachez

Nous devons le Messager de prouver qu'un

Il approuve l'organisation d'une armée de

Il approuve l'acquisition du Nord-Ouest,

Nous avons répondu longuement, parce que

On lit dans une feuille de Québec;

Le chef de police dans une bagarre,

M. Penton ignorerait-il ses devoirs au point

par M. Penton lui-même un règlement qu'il

Il n'y en a pas un seul qui ait eu l'indép-

On ne réussira pas à éteindre ainsi cette

Des simples de minerai très brillants ont

Les travaux miniers dans les rivières et

Un grand nombre de mineurs sont repartis

La loi est évidemment déficiente sur ce

On lit dans une feuille de Québec;

Le Rév. Père Beaudry

On lit dans une feuille de Québec;

Il est d'un fureur indicible contre vous,

En attendant, permettez moi de vous dire

Les faits suivants méritent d'être mis sous

Ayant été prié, dit M. Roy, de voir un

Malheureusement la couronne était

Un argument de cette force ne laisse

Plusieurs soldats sont depuis venus

Le Choléra

Les avis de Smyrne n'indiquent pas d'amé-

La chambre hier soir.

paie des volontaires. Plusieurs membres se

La mesquinerie du gouvernement est

Si le gouvernement a le droit de retrancher

Le gouvernement a-t-il tout simplement

Sur ce principe, un gouvernement peut

M. Galt ayant proposé que la Chambre

Les délégués américains comme les

Cette motion n'avait aucun caractère

M. John A. McDonald se leva et, au lieu

M. Galt dit que promettre de croquer

gouvernement cette conviction, le mieux

CONTRE.—MM. Alroy, Archambault, Ault,

Plus d'un membre qui a voté contre

La politique du président Johnson.

Le gouverneur Perry, dit le Courrier

Je me suis présenté à la Maison Blanche

En quittant le Président, je me suis rendu

Encore le Chef de Police.

Depuis que nous avons osé dévoiler la

Comment se fait-il que le comité de police

nous ne serons plus témoins de ses prouesses

Le chef de police Penton semble s'être fait

Si nous scrutons la conduite de M. Penton,

L'Annexionisme.

Pas un journal ne semble avoir pris à cœur

Les écrivains de la rue St. Vincent n'ont

Nous n'accusons certes pas nos confrères

Clémence et circonspection.

On lit dans une correspondance de Washing-

Nous n'apprenons rien à personne en disant

Vertical text on the far left margin.

Vertical text on the far right margin.

EUROPE.

L'événement du jour est le discours prononcé par M. Duruy à la distribution des prix du concours général. C'est une longue harangue consacrée à la glorification et à l'exaltation du progrès.

Les discours de M. Duruy ont été très-heureux, quelques-uns disent seulement l'intérêt du public. Il y a toujours de nouveau avec cet intrépide homme d'Etat, et l'on peut être assuré que son discours du lendemain ne ressemblera jamais au discours de la veille. C'est bien toujours la même allure vive, simillante; mais il y a toujours l'imprévu. Personne ne saurait dire, avant de l'avoir entendu, quelle sera la surprise réservée.

Ce que l'on a appris, cette fois, du ministre de l'instruction publique, c'est que l'Université de France voudrait organiser un concours général avec tous les Universités du globe, en 1867. A la grande Exposition, des palmes d'or seraient décernés aux vainqueurs. Que serait ce concours? sur quoi porterait-il? Sur tout probablement: Grâce à lui, on saurait quel est l'Etat le plus fort en grec et en latin des deux parties du monde.

"Je vous prévins donc, a-t-il dit, lauréats futurs du concours général de 1867, pour Paris et les départements, que vos travaux, quel qu'il soient, seront envoyés au comité de l'Exposition universelle. Si l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et les autres puissances veulent faire comme nous et dans les conditions égales, on verra qui est dans la meilleure voie. C'est le mot d'un des nôtres, du Gaulois de Tite-Live, qui définit au combat les plus braves de l'armée romaine. . . . Attendant éventus quae gens. . . . sit melior."

"Souvenons-nous que c'est aux jeux olympiques que s'est formé le génie de la Grèce."

"Je serais heureux que cet apôtre, parti du sein de l'Université de France, fût entendu, mais quoi qu'il arrive, faisons notre tâche."

Cet apôtre sera entendu, "quoiqu'il arrive," et nous allons revoir les jeux olympiques. Les Grecs et les Romains sauront que M. Duruy a porté un défi à toutes les Universités: Je te défie en vers, en prose, grec et latin!

LA QUESTION DES DUCHÉS.

Nous connaissons enfin le sens précis de l'avis émis par les juriconsultes de la couronne de Prusse sur la question de succession dans l'affaire des duchés de l'Elbe. Voici le texte sommaire de leur consultation:

1. La maison d'Augustenbourg n'a aucun droit à la succession totale ou partielle des duchés, tant parce que le père du duc Frédéric a renoncé à ses droits et reconnu d'avance les arrangements à prendre relativement à la succession au trône, que parce qu'il est impossible de prouver la succession par primogéniture dans la maison princière d'Augustenbourg;

2. Le grand-duc d'Oldenbourg n'a de droit éventuel que sur l'héritage de la maison Gottorp;

3. En vertu de la loi de succession du 31 juillet 1853, qui a été publiée et mise légalement en vigueur dans les duchés, il n'y a de légalement valables que les droits de Christian IX qui ont été cédés à la Prusse et à l'Autriche par le traité de Vienne.

M. de Bismarck se prépare à partir pour Biarritz, où il restera pendant le séjour de l'empereur Napoléon. De son côté, M. le prince de Metternich se dispose, dit-on, à aller visiter les brises de l'océan dans la même ville, au moment où le premier ministre de Prusse se reconstruit avec l'empereur. La question des duchés sera évidemment sur le tapis, et il s'agira de jouer serré. Les politiciens s'attendent à une brillante passe d'armes diplomatique.

On parle toujours d'un conflit possible entre la Prusse et l'Autriche. A Berlin, on cause, comme d'une éventualité imminente, de la mobilisation de troupes et en particulier de celles du corps d'armée de la Silésie; les journaux de Vienne déclarent de leur côté, et en protestant contre la guerre, tout en soutenant que l'Autriche et la Prusse doivent repousser jusqu'à la pensée d'une lutte fratricide, disent que les Habsbourg ne reculeraient pas, si la Prusse se montrait trop exigeante.

On lit dans l'Ost-Deutsche Post: La situation d'aujourd'hui est la plus grave depuis la guerre d'Italie, il ne saurait y avoir le moindre doute là-dessus. La Prusse veut rompre avec l'Autriche, lui passer sur le corps si elle ne peut monter sur ses épaules pour arriver à ses fins. Puissent nos hommes d'Etat saisir en temps utile toute la gravité de la situation, et puissent-ils agir comme il convient à la dignité de l'Autriche. C'est alors seulement qu'ils rempliraient leur devoir. Nous avons la conviction que tous les peuples de l'Autriche sont prêts à accomplir également le leur.

ESPAGNE. La gazette officielle de Madrid publie les décrets royaux portant acceptation des démissions données par MM. Mon, ambassadeur à Paris, Pacheco, ambassadeur à Rome, et Diego Coello y Quesada, ambassadeur à Lisbonne. D'autres décrets royaux nomment M. Izuriz ambassadeur près le saint-siège, M. Bermudez de Castro, marquis de Lima ambassadeur près le gouvernement français; et M. Thomas Omyen ambassadeur près le roi de Portugal. On sait que le nouveau ambassadeur à Paris, M. Bermudez de Castro, est le frère du ministre des affaires étrangères. Le titre de duc de Lima qu'il porte, lui a été donné par le roi François II, auprès duquel il était accrédité lors de l'invasion piémontaise, et qu'il accompagna à Gaète.

Fourberie et Ambition.

[Le communiqué suivant sera lu avec intérêt, quoiqu'il revienne sur un sujet que nous avons déjà traité.]

Il faut que le pauvre projet de confédération soit bien odieux pour qu'on espionne les moyens les plus bas pour le faire accepter; il faut aussi que ses moteurs aient perdu le plus simple bon sens pour user de ces moyens, afin de tromper le peuple par d'insidieuses promesses et de lui faire accepter par là leurs projets ruineux. En effet, comment croire que nous sommes gouvernés par des hommes sérieux lorsqu'on les voit travailler à faire approuver leur politique par des moyens aussi absurdes que ceux énoncés dans l'Unionist et répétés dans la Minerve. Il paraît que

ces braves gens prennent les habitants des provinces maritimes pour des enfants, puisqu'ils leur promettent des jouets s'ils veulent accepter la Confédération. Pensez-ils que ces peuples vont se laisser prendre à leurs belles paroles, et boire à grands coups leur poison empoisonné. Non, qu'ils ne le pensent pas, ce sera ni l'espérance d'avoir un beau chemin de fer, ni la promesse d'une nombreuse émigration, ni les gros sous de l'Angleterre qui feront accepter le projet de la convention québécoise. L'esprit d'indépendance et le patriotisme de nos sœurs provinciales, leur feront régler avec courage de si odieuses propositions, et elles continueront de marcher hardiment à la conquête de leur liberté, car nous ne sommes plus au temps où l'on traquait les malheureux Acadiens comme des bêtes fauves en les obligeant de prêter un serment infâme.

Il semble au premier abord qu'il n'y a que des hommes aveugles qui aient le courage d'accepter à bras ouverts les clauses de la nouvelle constitution et tous les maux qu'elle entraîne à sa suite, mais en examinant attentivement la question on remarque avec ce que la contagion a été répandue et que partout elle avait fait des victimes. Cependant les esprits reviennent et le jour commence à se faire; les peuples trompés voient qu'on voulait leur porter. Les représentants aux-mêmes reviennent sur leurs pas en un mot l'indigne projet, perd tous les jours du terrain; c'est un progrès que nous constatons avec le plus grand plaisir. Cependant nous ne voudrions pas dire que la confédération n'a plus de partisans, non certes, car plus une chose est absurde et nouvelle, plus les étourdis veulent la connaître. Au nombre des derniers nous placerons la Minerve, qui ne manque jamais l'occasion de favoriser nos ennemis au risque d'attirer le ridicule sur elle; aussi n'a-t-elle pas manqué de reproduire de l'Unionist le paragraphe suivant auquel nous faisons allusion plus haut:

"Nous annonçons d'après une très-grande autorité qu'au moment où les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick se décideraient à adopter la confédération, on contracta pour toute la ligne du chemin de fer depuis la Rivière-de-Loup jusqu'à Truro. Il n'y a jamais eu autant d'argent en Angleterre qu'au moment actuel. Le matériel pour la ligne ne pourrait jamais être obtenu à de meilleurs prix, et un avis officiel que la ligne serait sous contrat, au commencement de 1866, tendrait probablement à stimuler l'immigration de l'étranger, et à peupler les fertiles forêts du Nouveau-Brunswick, qui n'attendent plus maintenant que la venue de cette grande entreprise nationale."

Il faut avoir perdu le sens commun pour s'oublier au point d'appeler "entreprise nationale" un projet qui entraînerait la ruine de la nation; il faut être vénaux pour oser écrire de telles énormités. Quel est l'homme assez peu raisonnable pour ne pas voir le but de l'article que nous venons de citer et pour accepter aux conditions qu'on y expose le projet ruineux de l'union des Provinces? Nous n'hésitons pas à le dire, il n'y a pas un seul homme ami de son Pays qui osera faire un choix. L'esprit de parti et l'amour du pouvoir peuvent seuls favoriser ce plan, mais un vrai patriote n'y adhérerait jamais. Ces plans sont pour notre malheur; puissent-ils être bonnis de tous, alors une seule et même volonté les repoussera. C'est la seule confédération qui nous soit nécessaire.

De l'influence du clergé comme moyen de conserver notre nationalité.

"Avant tout préférons la patrie; avant tout soyons canadiens."

IV. (Suite.) Comme nous ne voulons pas pousser trop loin nos réflexions, nous passerons maintenant au projet d'union de 1829. A la fin de l'année 1822, la nouvelle d'un plan d'union des Canadas nous arriva d'Angleterre. Le parlement impérial, à la suggestion d'un certain M. Wilnot, avait résolu de changer notre constitution sans nous consulter, sans même nous prévenir. Cette union, comme celle d'aujourd'hui, était basée sur l'extinction graduelle de la race et des institutions des Canadiens-Français. Cependant, comme nous avions des amis en Angleterre, la mesure n'avait pu passer, grâce à leur opposition; conséquemment la métropole avait dû ajourner ses plans de désorganisation.

M. Plessis, dont nous avons parlé plus haut, connaissant ce qui se tramait contre nous avait écrit à ses amis d'Angleterre; Mgr. Poynter et M. Lyburner. Comme il connaissait aussi les excellentes dispositions de Sir John Sherbrook, ancien gouverneur du Canada il lui écrivit une lettre dont nous allons faire quelques extraits. "La brèche qui séparait nos deux chambres s'est élargie au lieu de se refermer. . . . En général les choses ont été mal depuis votre départ, et cette circonstance justifie la douleur très-sincère que j'avais de vous voir laisser cette province avant d'avoir eu le temps de consolider le bien que votre présence y avait opéré. . . . Le remède qui fut suggéré le printemps dernier, à la chambre des communes d'Angleterre, ferait assurément plus de mal que de bien. Réunir les deux provinces dans un parlement commun, attaquer la religion du pays, prendre des mesures pour faire disparaître la langue de la très-grande majorité des habitants, voilà des mesures dont on ne saurait se passer. L'impérial ne se serait jamais occupé, si elles n'avaient été suggérées d'ici par quelqu'un de ces personnages que vous connaissez et qui, à la faveur du nouvel ordre de choses, espèrent concentrer de nouveau l'autorité dans leurs mains et éteindre des affaires les personnes les plus intéressées au bien général du pays. Aussi la masse des canadiens s'est elle réunie pour pétitionner le roi et le parlement impérial, afin que rien ne fut changé à la constitution telle qu'elle existe depuis 1791. Quant à la réunion des esprits elle s'opérera par tout gouverneur qui, à ses autres excellentes qualités, saura joindre celle de se défier des gens qui l'obéissent, et de se rendre communicatif à tout le monde. Ce fut par ces moyens que vous parvîntes à rétablir la paix entre des gens qui étaient aussi opposés les uns aux autres qu'ils le sont présentement."

A examiner attentivement les choses ne dirait-on pas que sa grandeur a voulu peindre notre situation actuelle et faire le portrait de nos chefs, qui, comme il le dit si bien, travaillent pour s'emparer du pouvoir afin de mieux nous exploiter?

Tandis que le pays était dans une agitation générale, des requêtes se signaient partout pour être présentées au roi contre la mesure. Elles portaient plus de 60,000 signatures et M. Papineau et Neilson étaient nommés pour plaider notre cause en présence de nos ennemis. Alors que nos envoyés étaient en Angleterre, Mgr. Plessis écrivit à M. Papineau la lettre suivante où son patriotisme le plus pur se manifeste. "On ne saurait," écrit l'évê-

que au grand patriote, "domier trop d'éloges à votre dévouement pour notre patrie. Il est d'autant plus méritoire que vous avez à combattre des ennemis obstinés et puissants qui cherchent à nous fermer toutes les avenues et qui ont le secret d'amalgamer leurs intérêts avec ceux du gouvernement. . . . Attendez vous que la plupart de ces messieurs blâmeront la chambre d'assemblée du Bas-Canada d'avoir refusé, dans sa dernière session, la liste civile telle que demandée, au nom du roi, par lord Dalhousie, je ne doute pas que ce refus n'ait été la cause qui a entraîné ce bill d'union, dont vous pouvez croire que toutes les clauses sont partis d'ici." (Lettre à M. Papineau, 4 janvier 1823) Voilà quelle a été la conduite de notre clergé dans ces époques difficiles, voilà ce qu'il a fait pour nous. Serons-nous donc inférieurs à lui et son patriotisme sublime ne nous sera donc d'aucun secours? Son exemple ne sera donc pas sans nous servir pour remuer nos cœurs et les rendre sensibles aux outrages faits à notre nationalité? Non, le Canadien prêtre ou laïque aime trop son pays pour ne pas chercher à le conserver, il fera donc tous ses efforts pour s'y maintenir et conservant les institutions de ses pères, et sans attendre que notre rume soit arrivée, il protestera énergiquement contre ces hommes ambitieux qui depuis longtemps cherchent et travaillent à notre perte.

UN NATIONAL. La Confédération par en bas. Nous extrayons ce qui suit d'une lettre privée, datée de Québec: "Les discours que nous avons eus au lunch donné par l'opposition à MM. Anglin et Hawtrey sont les plus forts qui aient encore été faits contre la Confédération. "Toutes les rumeurs au sujet d'un changement d'opinion favorable à la Confédération, dans les provinces d'un bas, sont des faussetés, et la Nouvelle-Ecosse même se prononce vigoureusement contre le projet de la convention de Québec."

Le comité de police, M. Penton et M. Coallier. Ces journaux ont annoncé ce matin que le comité de police avait approuvé ou confirmé la destitution du détective Coallier. Cette assertion n'est pas tout-à-fait exacte. Au reste voici les choses tel qu'elles se sont passées. Le comité était au complet, M. Penton comparut, on lui demanda pourquoi il avait destitué le détective Coallier, et il répondit qu'il avait été informé que Coallier disait que lui, M. Penton, entretenait une femme dans une maison publique; qu'il avait reçu \$100 de ces femmes là pour les protéger, et qu'il pouvait porter contre lui des accusations de nature à le faire destituer.

M. le conseiller Labelle fit alors motion que la déclaration du chef de police fut faite par écrit ou insérée, tel qu'il désirait la faire, dans les minutes du conseil. Cette motion fut adoptée à l'unanimité; mais le chef de police refusa de s'y soumettre et dit qu'il se bornait à référer à l'ordre de destitution de Coallier, qui ne précise rien, comme on a pu le voir, par la lecture de cet ordre, que nous avons publié.

Deux témoins, MM. Nagley et O'Leary, furent alors entendus pour prouver que le détective Coallier leur avait dit les paroles rapportées par le chef, ou quelque chose d'analogue. Et après des délibérations informelles, le comité leva la séance, et les choses en restèrent là. Nous omettions pourtant de mentionner qu'il fut bien constaté que le chef de police avait outrepassé ses pouvoirs et violé de la manière la plus manifeste, le règlement passé par le comité dans le mois d'avril dernier, et qui donne au comité de police seul, le droit exclusif de nommer ou de promouvoir des sergents ou officiers de police.

D'un autre côté, le comité de police, en prenant connaissance de la destitution du détective Coallier, désapprouva par là même la prétention du chef de police, qu'il a droit de destituer les sergents ou officiers de police. S'il avait eu ce droit, le comité de police n'aurait pas eu raison de s'occuper de cette affaire; c'est donc parce que le chef de police n'a pas ce droit que le comité lui a demandé compte de sa conduite.

Nous avons donc raison de dire que le chef de police avait agi illégalement, tant en destituant qu'en nommant, abstraction faite du mérite des personnes nommées, lesquelles ne sont aucunement responsables de tout cela, et que nous félicitons du reste de leur avancement.

On comprend la position délicate dans laquelle s'est trouvé le comité. D'un côté le chef de police se plaint d'un de ses officiers, de l'autre celui-ci porte des accusations très graves contre son chef. Sous ces circonstances, il était difficile que le comité vint décider que deux hommes dont les relations se trouvaient dans un tel état, pouvaient et devraient agir ensemble. Ce que le comité avait donc à faire, c'était, pour le moment, de laisser les choses dans l'état où elles sont, pour ce qui regarde le détective Coallier, et de prendre en considération, à une prochaine réunion, les accusations portées par le détective Coallier, ainsi que celles que nous avons formulées dans l'Union Nationale, contre le chef de police Penton.

Nous approuvons donc jusqu'à présent l'action du comité. Ce que nous reprochions à M. Penton et ce que nous lui reprochons encore, par rapport au détective Coallier, c'est d'avoir destitué celui-ci sans vouloir le mettre en présence de ceux qui lui avaient fait des rapports. Cette injustice a été réparée par le comité, qui en exigeant que des témoins fussent entendus, a par là même montré qu'on ne devait pas condamner un homme sans lui faire un procès.

Maintenant viendra-t-on nous dire que si les accusations portées contre le chef de police sont fondées, ce doit être une raison de garder M. Penton et de ne pas réinstaurer bientôt M. Coallier? Est-ce parce que Coallier aura dénoncé son chef, qu'il doit être privé de sa situation?

Supposons que les accusations qu'il porte soient vraies, ne serait-ce pas le comble de l'injustice et de l'immoralité de chasser le dénonciateur et de garder le coupable? Qui peut dire que ces accusations sont fausses? Personne. Qui peut dire qu'elles sont prouvées? Personne encore. Il n'y a donc qu'une enquête qui puisse faire connaître la vérité. Cette enquête nous la demandons de nouveau, et nous sommes certain que le comité l'accordera à la population qui la demande avec nous. L'assertion contenue dans un journal du matin,

qui dit que le comité a approuvé la manière habituelle de M. Penton remplissant ses fonctions, est une erreur des plus ridicules ou un mensonge des plus grossiers. Le comité n'a aucunement félicité M. Penton; pas un seul membre du comité n'a loué sa conduite.

Si la Minerve est de bonne foi elle se retranchera. Si, comme nous le croyons, elle est de mauvaise foi et a simplement saisi cette occasion de servir la mauvaise cause d'un méchant anglais, alors elle se contentera de recevoir les félicitations de M. Penton pour son ardeur, dont le motif bien simple est celui de jeter de l'eau froide sur la coïssade que nous avons entreprise pour doter la ville d'un meilleur chef de police.

Nous attendrons avec confiance la prochaine réunion du conseil, qui ne manquera pas de s'occuper de cette affaire, et de la référer au comité de police. Au reste nous aurons occasion de rafraîchir la mémoire des pères de la cité qui du reste, savent à quoi s'en tenir sur le compte du chef de police.

MÉDÉRIC LANCÔTE. L'épidémie du crime aux Etats-Unis. L'épidémie du crime ne paraît pas se ralentir. Les fraudes de Wall-street, les meurtres, les suicides et les attentats de tout genre sont le sujet des conversations dans lesquelles la politique ne se glisse plus qu'à peine. On est effrayé de voir à quel point la démoralisation a pénétré dans les classes qu'on appelle ordinairement élevées, sans doute parce que leurs membres portent des habits qui ne sont pas troués. Tout citoyen de New-York peut parodier les vert de Corneille:

Ciel! à qui désormais voulez-vous que je soie le soin de mon argent et celui de ma vie! En effet, plus de sûreté ni chez les agents de change, ni chez les banquiers; plus de sécurité pour le passant attardé dans les rues pour les femmes elles-mêmes, auparavant si respectées en Amérique. Cette dépravation croissante, sur laquelle il devient impossible de fermer les yeux, inspire au Herald les réflexions suivantes, auxquelles nous nous associons complètement:

"Aujourd'hui, tout le monde se regarde avec suspicion dans Wall-street, et l'on ne sait plus à quelle institution se fier. Tous ceux qui ont des actions, les vendent; la panique est au comble. Aussi la baisse est-elle effrayante. Plus d'un spéculateur, qui s'amusa à Saratoga et à Newport, et se croyait riche, se trouve plus pauvre que ce fameux diable de Job, lorsqu'il lira le cours de la Bourse. . . . Mais on dehors des efforts matériels, ces fraudes immenses ont un résultat moins visible. D'abord la méfiance qui s'est répandue soudain dans le public contre les banques et les agents de change. Si des établissements comme celui de Mercantile et Phoenix Banks ne sont pas sûrs, si une maison aussi solide que celle de Ketchum peut suspendre, sur qui et sur quoi compter? Si des hommes de bonne réputation comme les Windsor, les Jenkins et le jeune Ketchum se trouvent être des misérables, en qui avoir confiance?"

"De plus, l'insouciance et l'irrégularité avec lesquelles les affaires sont conduites, choquent l'esprit public. Cortes, l'épicier du coin tient ses livres avec plus de soin que ces financiers de Wall-street, et il se laisse moins tromper par de fausses déclarations, de fausses balances ou de faux chèques. Là où les précautions devraient être les plus grandes, elles sont quasi nulles. Ainsi la quatrième Banque Nationale reconnait avoir accepté \$255,000 de faux certificats d'or, et la banque Importers Traders \$335,000. Où est le reste des faux? Quelles sont les autres banques intéressées, et jusqu'à quel point le sont elles? Le public a le droit de le savoir. Il est de notre devoir de déclarer que nous avons connaissance de faux et de déficits de moindre importance, qui ont été cachés par les intéressés. Il n'y avait pas de banques plus sûres que la Mercantile et la Phoenix, pas de maison plus accréditée que celle de Ketchum, le matin de la catastrophe. C'est donc le devoir de toutes les banques de procéder à une enquête sévère sur leurs propres affaires. Les présidents de la Quatrième Nationale et de l'Importers and Traders Bank se félicitent de ce qu'a pu aller leurs pertes n'excèdent pas leurs profits des derniers six mois, mais c'est là une pauvre consolation."

"Quand nous considérons les crimes qui ont occasionné toutes ces pertes et toutes ces confusions, quand nous recherchons leurs causes, nous les trouvons dans l'extravagance et le soin de gain qui ont démoralisé le pays depuis quatre ans. Malgré les besoins d'une guerre sanglante et cruelle, il n'est pas de folie et de dissipations auxquelles on ne se soit laissé aller. Avant tout, on a voulu gagner et dépenser vite, quand même. Des hommes se sont enrichis des milliers de pays. La guerre a été pour eux un carnaval de luxe. Voler le gouvernement est devenu si commun de la part des fonctionnaires, et on les a si peu blâmés, que la chose passait pour vertu plutôt que pour crime, et nous ne pouvons nous étonner que des caissiers commencent à voler leurs banques."

"On peut oublier les énormités d'aujourd'hui, mais la cause du mal subsiste, et à moins que nos banques et nos banquiers ne soient plus rigides, à moins que nos parvenus, nos agioteurs et nos spéculateurs soient moins avides, nous aurons une autre série de crimes et une nouvelle panique à enregistrer avant longtemps."

On voit que le Herald ne se fait pas faute de constater la démoralisation et les maux qu'elle produit; mais où est le remède qu'il conseille? Il avance lui-même que la démoralisation est poussée à un tel degré que l'opinion publique ne flétrit même plus que le vol, quand il réussit. Passant à un autre ordre d'idées, le Herald ajoute:

"En outre, le public doit être épouvanté des crimes de tout genre, qui embrassent toutes les classes de la société, qui s'attaquent à toutes les lois et à tous les sentiments moraux. La suspension d'une grande banque, d'un crime de ses membres, au suicide d'une pauvre jeune fille, qui a erré dans les rues et habité les ferrées trois nuits, en proie à la misère et au désespoir, la liste est variée et alarmante. La dépravation vient de la perte de toute moralité. La corruption universelle a gangrené les familles et les individus, etc."

Pour que le Herald fasse de la morale, il faut que les choses soient poussées bien loin. L'auteur Tribune, dans les tentatives criminelles des hommes et dans les escapades des femmes, voit simplement le résultat des "annonces matrimoniales." Nous ne prétendons pas que, dans plusieurs cas, les journaux qui insèrent ces annonces ne jouent le rôle d'entrepreneurs, mais si ces annonces sont faites, c'est qu'il se trouve des hommes et des femmes de bonne volonté pour s'en servir. Ce ne

sont pas les annonces qui créent les séducteurs et les femmes galantes, mais elles sont créées par eux.

La démoralisation universelle a des racines plus profondes. Nous avons dit notre opinion sur ce sujet dans un récent article; nous n'y reviendrons pas.—Courrier des Etats-Unis.

—On assure que M. le Juge Coursol reprendra ses fonctions au premier septembre, à l'ouverture des sessions de la paix. Il convient de laisser les événements suivre leur cours, sans plus d'intervention.

—Le pique-nique de la St. Vincent de Paul, au jardin de Guibault hier, a eu un grand succès, et les membres du comité ont réellement le droit de se féliciter que leurs efforts aient été si bien récompensés.

—La chambre de commerce de St. Jean, Terre-Neuve, a adopté une résolution contre la confédération. Va-t-on dire que c'est l'or américain qui a corrompu la chambre de commerce de St. Jean!

—Le gouvernement français a permis au gouvernement brésilien d'acheter des armes et des munitions en France.

—A la convention de tempérance à Saratoga, on a dit que 1300 filles ou bonne famille de New-York étaient sur la liste des aspirants à l'honneur d'entrer dans l'asile des disciples incorrigibles de Baachus.

—Hier soir des voleurs sont entrés dans la maison de M. Fowler, située dans l'Avenue du McGill College Avenue et ont volé plusieurs objets.

—Cinq ou six maisons ont été également pillées dans le voisinage, les voleurs entrant généralement par les fenêtres.

—Le transport de guerre Himalaya devra arriver dans deux semaines, et l'on croit que lord Monck s'embarquera sur ce vaisseau, vers le 16 ou le 20 septembre prochain.

—Hier, l'équipage du Styx a fait l'exercice et la manière dont elle manœuvrait les canons du vaisseau excita l'admiration des spectateurs.

—Les comités de police et de santé sont sur le point d'organiser un bureau de santé—e qui aurait dû être fait depuis longtemps.

—La maladie de M. McGee provenait de fraîcheurs qu'il avait prises aux eaux de Caccoua.

—Hier soir les gendarmes de la cité et les échevins David et Gorrie, sont partis pour Québec où ils vont surveiller la marche du projet de loi pour amener l'acte d'incorporation de cette ville, lequel a dû être pris en considération aujourd'hui par le comité des bills privés.

—Un nommé Pierre Ouellet, a été arrêté hier soir vers 11 heures au moment où il pénétrait dans le bureau de M. Louis Marchand, courtier, rue St. François-Xavier. On a trouvé sur lui plusieurs clefs et un certificat de la sœur Ignace de Loyale de Québec, qui le recommandait aux Sœurs Grises de cette ville. Il a dit avoir été possédé par la faim à voler, et s'est jeté avec avidité sur les aliments qu'on lui a donnés au bureau de police.

—Les membres du Parlement, qui sont allés au Saguenay, sont de retour. Ils ont goûté les plaisirs du bain et de la pêche. L'hon. M. Simpson avait le contrôle du vrisseau et le titre d'amiral. M. Street était vice-amiral. Ces titres seront à l'avenir leurs noms de guerre.

—L'empire d'Autriche occupe une superficie de 11,252 milles carrés autrichiens et, d'après le recensement de 1857, possède, sans compter l'armée, une population de 34 millions et demi d'habitants; au moment actuel, on estime qu'elle est de 35,795,000. L'Autriche est l'exception de la Suisse, le pays le plus accidenté de l'Europe, car les trois quarts de son territoire sont occupés par des régions montagneuses. Elle a 878 cités, 2,264 villes et 66,378 villages. Vienne compte plus de 500,000 habitants, Pesth plus de 200,000, Prague 150,000 et Venise 120,000. Dix villes ont plus de 50,000 habitants, quinze autres plus de 25,000.

COUR DU RECORDER, 21 août.—34 personnes furent arrêtées durant la journée du 23 au 24 août.—9 prisonniers furent traduits devant la cour de police, savoir: Orphile Lajoie, J. Bte Joly, Napoléon Labelle, Pierre Mazurette et Joseph Labello, tous des enfants de 8 à 10 ans, pour vol d'un poêle à Pierre Ouellette; Mary Martin, servante, vol de linge et obtenir de l'argent sous faux prétexte, au préjudice de Madame Bacorin; Mary Lynch, vieille habitante, pour vol de linge de Madame Lamp; Pierre Ouellette, domestique, pour entrée forcée dans l'office de M. Marchand.—10 infortunées ont obtenu protection durant la nuit dans les différents stations.—25 prisonniers ont été traduits de cette cour.—Joseph Bauvais, charretier, ivre et assaut sur le sous-contable Mulcahy, \$5 ou 1 mois de prison.—Martin Barber, vieux délinquant, pour fléner avec une prostituée, \$5 ou 1 mois de prison, et pour avoir assailli un de ses compagnons prisonnier avec lui, \$10 ou 2 mois de prison.—Susan Thompson, prostituée de bas étage, pour vagabondage, \$5 ou 1 mois de prison.—James Carthy, charretier, pour ivresse, ayant fait défaut hier, \$3 ou 15 jours de prison.—Joseph Bellumers, charretier, assaut sur sa femme, cause continuée.—Les autres causes sont pour ivresse et d'autres importance majeure.

HÔTEL DU CANADA, 24 août.—P. O. Chabot, Ottawa; Révd. A. Desnoyers, Saint-Barnabé; L. J. Boivin, Sherbrooke; J. C. Beaudette, Plessisville; J. B. Kéje, Victoria Mills; H. Dubuc, do; Frs Gaudet, Arthabaska; G. O. Aird, Québec; Capt. A. Lacours, St. Hyacinthe; George Caron, St. Jean; T. Blacklock, Trois-Rivières; L. Azotte, Maskinongé; M. Gélinas, Yamachiche; J. L'Ébrel, St. David; J. E. Marotte, do; R. Solomont, St. Hyacinthe; L. Sheppard, Sorel; A. Shepard, do; J. B. Pelletier, Québec; C. Gachado, do; C. Roy, do; T. Donahue, do; J. B. Décaré, et sa dame, St. Thimothe; N. Gagnon, Champlain; Mme Miller, Arthabaska; L. A. Hart, Trois-Rivières.

HÔTEL RICHELIEU, 24 août.—Fr. de Sales Prévost, Terrebonne; Wilfrid Prévost, Ste. Scholastique; A. Archambault, L'Assomption; C. Baralou, Ste. Scholastique; M. Kelley, Sorel; M. Filton et ses demoiselles. —Hier, le feu a presque complètement détruit deux bâtisses en bois sur la rue Colborne.

—Le Transcript demande avec raison que le Procureur-Général pronne connaissance de l'affaire McCaulay, sur laquelle M. Roy a attiré l'attention du public.

LA TENTATIVE D'ANNEXION. — Si l'on doit en croire certains indices, il paraîtrait que l'orateur Grant est assez souvent l'heureux victime de tentatives d'annexion, comme celle que nous avons rapportée l'autre jour. Son commis aurait dit au bureau de police que cela arrivait trois ou quatre fois par jour, mais qu'il ne poursuivait pas les délinquants, préférant arranger l'affaire avec eux à l'amiable. Ils se seraient montrés prêts à composer avec les deux dames américaines dont nous avons parlé, si celles-ci avaient seulement voulu leur faire cadeau de la somme de \$50. La valeur de la bagne retrouvée par Grant étant de \$15, cette affaire leur aurait rapporté la jolie somme de \$65. Si l'orateur Grant se fait voler ainsi deux ou trois fois par jour, comme le prétend son commis, il fera sa fortune en peu de temps et devra remercier la loi.

—L'opposition parlementaire a donné un dîner hier à MM. Anglin et Hatway, membres du gouvernement du Nouveau-Brunswick. M. Sandfield MacDonald présidait. Les convives se sont félicités mutuellement de leur opposition à la Confédération.

TERRIBLE NAUFRAGE. — La dépêche de quatre heures ne contient qu'un seul fait intéressant. Le steamer Brother Jonathan, en se rendant à Victoria, a sombré près de Camp Lincoln, Oregon, le 80 juillet.

De ses 200 à 300 passagers, 14 hommes et une femme seulement se sont sauvés.

—M. Glackmeyer, greffier de la cité, les Eshvins David et Gorré, et M. Rouer Roy, avocat de la Corporation, ont comparu hier devant le comité des Bills Privés et y ont fait accepter le bill pour autoriser la ville de Montréal à faire l'emprunt suivant :

Pour bâtir une salle d'exercice militaire \$75,000
 Pour compléter l'assainissement 75,000
 Pour pourvoir à de nouveaux canaux, faire un nouveau réservoir et élargir l'ancien 200,000
 Total \$350,000

Ce bill sera bientôt présenté à la chambre. La députation civique se félicite de son succès.

—La corporation du village St. Jean-Baptiste s'occupe de réorganiser son corps de police, afin de le rendre plus efficace et plus digne.

MENACES CONTRE O'LEARY. — Le détective O'Leary a reçu hier, une lettre anonyme, dans laquelle on le menace de lui pulvériser la cervelle, si ceux qui sont accusés d'avoir voulu enlever M. Sanders, sont condamnés au pénitencier ou à une détention de plus d'un mois dans la prison. L'anonyme prétend qu'O'Leary n'aurait pas d'affaire à jouer le rôle qu'il a si bien rempli. Il se plaint que Saunders passe pour un demi-Dieu, au milieu de nous, et conclut en disant que si O'Leary traverse jamais les lignes pour quelque affaire d'extradition, il ait la bonté de le laisser savoir quelques jours d'avance.

Cette lettre est signée : un FIDÈLE MEMBRE DE LA L. L. et porte le timbre de New-York 22. L'écriture est ronde, élégante et soignée. La feuille de papier est assez petite pour que l'on puisse dire : "autant en emporte le vent."

COUR DU RECORDER, 25 août. — 32 personnes furent arrêtées du 24 au 25 août. — 5 prisonniers furent traduits devant la cour de Police, savoir : Octave Cochin, et Louis Pesant, deux gamins de 13 ans, pour vol de légumes dans le jardin de James Cooper; Michel Grifone, domestique, pour vol d'un cheval à Isidore Hurlbut; John Corneille et John Donnelly, journaliers, pour vol de \$6 à Henry Marshall; — 27 prisonniers ont été traduits devant la cour du recorder. — Eliza Sandler, Disiez Lalouette, Patrick McGee et J. Bte Beaudrier, jardinier, pour vendre des légumes hors du marché et sans licence, \$1 ou 8 jours de prison. — Ann Carey, Margaret Connell, Gilbert Thérien et Bridget Butherford, pour être irres et désordonnés dans une maison de la rue Durham, déshabillés. — Jane Lee, prostituée demandée à aller en prison, \$10 et 2 mois de prison. — Les autres causes sont quelques charretiers, pour mener sans licence, et plusieurs ivrognes condamnés à l'amende habituelle, variant de \$1 à \$2.

COUR DE POLICE, 25 août. — Octave Cochin et Louis Pesant sont condamnés à 10cts chaque ou six heures de prison, pour avoir volé des caottes dans le jardin de Wm. Cooper, rue St. Denis. — Michael Griffin, arrêté pour vol d'une juvante à M. Hurlbut fut renvoyé faute de preuve, mais fut subit emprisonné pour examen sur une accusation portée contre lui en 1863, pour vol de \$20 au nommé Dommenick Moore. — John Donnelly, arrêté pour vol d'argent, est renvoyé, et John Cannechal son compagnon est retenu pour examen. — Ferdinand Rau est condamné comme vagabond, \$5 et 2 mois de prison. — Thomas Simpson, contre John Hublig, assaut et batterie, cause déboutée avec dépens. — Lawrence Lerman, assaut et batterie sur Thomas Murray, \$1 et les frais ou 5 jours de prison.

—La question du luxe des femmes est loin d'être épuisée. Tous les matras de la chronique lui ont fait les honneurs de leurs feuilletons; mais le sujet est si vaste que malgré tout ce qui a été écrit à ce propos, il reste encore beaucoup à dire. Savez-vous quel est le nombre des petites dames de Paris? On assure qu'il dépasse 80,000.

Sur la rive gauche 10,000 petites dames très gracieuses sont à la charge de la jeunesse du quartier latin. Le budget de chacune s'évalue, au minimum, à 600 fr. par mois. Cela fait la bagatelle de 70 millions que l'on arrache annuellement aux pères de famille de la province.

Sur la rive droite, on attribue le même budget à 20,000 de ces charmantes personnes, soit un autre chiffre annuel de 140 millions.

En réduisant de moitié l'évaluation budget pour le surplus de la légion galante, on trouve encore le même chiffre annuel de 140 millions. Total général, 350 millions. Voilà l'impôt que la galanterie parisienne prélève chaque année sur la fortune publique. Et la galanterie comptable, la galanterie du grand monde n'est point comprise dans cette statistique. Il se trouve des gens pour rire d'un tel état de choses et pour répondre : — Bah! cela fait aller le commerce.

—On demandait à un magistrat de date récente, ce qu'il faisait maintenant dans son village. Oh! dit-il, j'y fais loi (Poie).

TELEGRAPHIE GENERALE.

CONSEIL LEGISLATIF.
 Québec, 24 août, 1865.
 L'orateur prend le fauteuil à 2 heures. En réponse à l'hon. M. A. J. Duchesney, Sir N. F. Belleau, dit qu'il n'était pas de l'intention du gouvernement d'introduire aucun bill au sujet de la monnaie.
 Sur motion de l'hon. M. Barea, un comité fut nommé pour s'enquérir des droits requis par les Commissaires du Havre de Montréal sur les produits des fermiers du côté Sud du St. Laurent.
 Plusieurs Bills furent lus une troisième fois et passés. D'autres furent lus une seconde fois.
 La chambre s'ajourne jusqu'à midi demain.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.
 Québec, 24 août 1865. — Plusieurs bills furent introduits et lus une première fois. En réponse à M. McGiverin, le proc. gén. McDonald dit que l'attention du gouvernement avait été attirée sur les irrégularités grossières, pour ne pas dire plus, qui se sont produites dans les différents corps de police du Haut et du Bas-Canada, et sur l'opportunité d'émettre une commission. Mais se présente la question de savoir si le gouvernement est autorisé à nommer une commission, y compris les corps de police ne sont pas sous son contrôle, mais sous le contrôle des municipalités. Mais si le gouvernement ne peut émettre une commission, il demandera probablement au Parlement de l'autoriser à cet effet.
 M. Blanchet demande une copie de l'ordre général de milice, appelant les trois bataillons administratifs pour remplacer ceux qui avaient été appelés en décembre.
 M. Perrault propose la nomination d'un comité spécial, pour agir conjointement avec un comité de la Chambre-Haute, appointé depuis quelque temps, pour s'enquérir des causes de la dernière inondation près de Soel.
 Cette motion fut perdue par 29 contre 29.
 Boston 24. — Un train d'excursion de plaisir ou pique-nique a déraillé en venant en contact avec un char marjel, dans lequel il y avait deux hommes, et de tous les passagers qu'il contenait, cinq ou six seulement ont été blessés, malgré que les chars avaient fait le semeret; les dames ont été retirées par les femmes et la scène présentant un singulier coup d'œil.

Erie, Pa., 24. — Neuf personnes ont été tuées, et 15 ont été blessées par une collision entre un train de fret et un train de passagers, sur le chemin de fer Oil Creek.

New-York, 24. — Le correspondant de Washington au Commercial dit qu'on s'efforce de réveiller la doctrine Monroe au sujet de l'Espagne et de St. Domingue; mais le gouvernement est décidé à ne pas plus sortir de sa réserve dans ce cas-ci que dans des cas analogues.

New-York 24. — La dépêche spéciale dit tous les papiers-monnaie de l'état, moins le dernier qui ont été imprimés, a été contrefaits. Le gouvernement ne qu'il y ait des contrefaçons du papier courant de la Banque nationale.
 Le gén. Johnson a écrit une lettre dans laquelle il accepte la reconstruction de l'Union et considère que la Virginie est maintenant l'un des Etats-Unis.
 Il n'y avait pas de choléra à Barcelone aux dernières dates, mais il sévissait à Ancone, à Alexandrie et ailleurs, et s'avancait rapidement vers l'est.

CONSEIL LEGISLATIF.
 Québec 25 août.
 La Chambre s'ouvre à midi. Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois: pour amender les actes relatifs au pont international, l'hon. M. Ross. Pour fixer certaines limites dans le township d'Ely, l'hon. M. Sanborn.
 Sur motion de l'hon. M. Ryan, le bill pour incorporer l'Asile de Ste. Brigitte, à Montréal, est lu une troisième fois et passé.
 Sur motion de l'hon. M. Currie, le bill pour incorporer l'hôpital général de Ste. Catherine est lu pour la 2ème fois. Et le conseil s'ajourne.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.
 Québec 25 août.
 Cette après-midi, plusieurs bills privés sont lus pour la première fois.
 Le proc. gén. McDonald présente les bills suivants: pour permettre aux subains de transmettre et accepter des propriétés foncières par succession. Pour étendre et amender les actes relatifs aux travaux nécessaires à la défense de la province.
 L'hon. M. McDougall présente le rapport en réponse à une adresse demandant les documents et la correspondance relatifs au discours de M. Potter à Détroit.
 M. Cartier fit motion que le rapport du comité général sur le bill relatif au Code Civil du Bas-Canada, fut adopté. Il s'en suivit une longue discussion.
 Et la Chambre s'ajourne.

DEPÊCHE DE NUIT.
 Après les affaires de routine, la chambre consacra le reste de la journée à la discussion du rapport du comité de toute la chambre relativement au code civil du Bas-Canada. MM. Cartier et Dorion ont parlé longuement. Le débat fut théorique et n'intéresserait pas la généralité des lecteurs. Le rapport fut finalement accepté et la troisième lecture du projet de loi aura lieu jeudi prochain.

ETATS-UNIS.
 La Shenandoah a détruit plusieurs barques, ainsi que des vaisseaux dans le golfe Anadir. L'un de ces vaisseaux avait à bord des journaux du Nord, parlant de la subjugation du Sud, mais le capt. du pirate n'en voulait rien croire et continuait à détruire tous les vaisseaux américains qu'il rencontrait. Le capitaine du navire pirate en eut une correspondance avec le capt. Smith, du navire Thompson; celui-ci lui apprit que la paix était rétablie, mais il n'a pas su résoudre à le croire, et dit cependant qu'il était préparé à entendre la nouvelle de l'assassinat de M. Lincoln.
 Un armateur anglais à bord de Shenandoah, achète ses captures, pour établir une ligne de navires entre l'Angleterre et l'Australie.
 Un vaisseau anglais chargé de charbon, à destination de la Shenandoah, a été rencontré. Le capitaine, 30 juillet. — Les Indiens ont emporté le fil télégraphique sur une longueur de cinq milles.
 Deux mille Indiens en armes ont fait leur apparition; les escarmouches ont duré toute la journée et beaucoup d'Indiens ont été tués. Le col. Collins a été tué en faisant une char-

ge contre les Indiens, qui ont pris une direction sud. On attend la cavalerie pour les poursuivre.

Le gén. Rosencranz a été reçu avec enthousiasme à San-Francisco.
 Le Ida May, Nouvelle-Orléans, a sombré avec un cargaison de 500 balles de coton; les passagers ont pu se sauver.
DEPÊCHES DE MINUIT.
 M. Stanton est à West-point, pour sa santé.
 La manufacture de feu d'artifice de M. Jones, N. Y. a été détruite par le feu. Deux femmes ont été cruellement brûlées et plusieurs ont échappé avec difficulté.
 Le steamer George Leary et le propulseur Sea Gull sont venus en collision, à Cove Point, lac Erie.
 Le Leary a été coupé au niveau de l'eau, mais le débordement du fret l'a maintenu à flot. Le maître d'hôtel a tombé à l'eau et s'est noyé.
 L'ex-membre du congrès Yeaman, du Kentucky, a été nommé ministre du Danemark.
 L'émigration aux Etats-Unis pendant les six mois finis au 1er juin, a été de 75,000, dont 42,000 du sexe masculin.
 Le rapport mensuel du département de l'agriculture mentionne que la récolte de blé a légèrement diminué dans la Nouvelle-Angleterre et les états moyens. La récolte du blé d'inde promet beaucoup.

PROXIMITE DU MARCHÉ BOURSECOUP EN DETAIL.
 Montréal, 25 août.
 Revisés avec soin pour L'UNION NATIONALE, par M. F. BENOIT, Assistant Clerc du Marché.

Fleur de la campagne p. qll.	14	0	15	0
Farine d'épave do.	12	0	13	0
Blé d'Inde.	8	0	9	0
Pois, par minot.	4	1	5	0
Orge do de 50 lbs.	3	0	3	1
Avoine do de 40 lbs.	2	3	2	5
Sarrasin do.	3	6	3	9
Graine de Lin.	6	8	7	0
Graine de mil, par minot.	7	6	10	0
Dinde, vif, par couple.	9	0	15	0
do jeune do.	4	0	5	0
Oies do.	2	0	3	0
Canards do.	2	0	3	0
do sauvages do.	1	3	2	3
Volaille do.	2	6	3	0
Poulets do.	3	0	3	6
Pigeons do.	0	9	1	0
Tourtes, par douzaine.	5	0	6	6
Perdrix, par couple.	0	0	0	9
Livres, par couple.	0	0	0	0
Morue, par lbs.	0	3	4	8
Beurre frais, par lbs.	1	0	1	8
do salé do.	10	4	0	11
Fèves canadiennes, par minot.	0	0	6	9
Patates, par poche.	2	0	3	0
Cochons morts par 100 lb.	50	0	55	0
Sucre d'érable, par lbs.	5	0	6	6
Sirup do gallon.	0	8	4	0
Miel par lbs.	0	6	0	7
Beurre frais, par douzaine.	0	9	0	10
Orange par boîte.	35	0	4	0
Pommes par quart.	15	0	15	6
Citrons, par boîte.	3	8	0	10
Beauf, par lbs.	60	4	10	9
Lard Frais par lbs.	60	7	0	8

EAU DE CALEDONIA! — Le soussigné ayant été nommé agent spécial pour la vente à Montréal de l'EAU DE SOUFRES de CALEDONIA, prend la liberté d'annoncer au nombre infini de personnes qui désirent faire usage de ces EAUX MINÉRALES sans rivales, qu'il a pris avec les propriétaires de ces sources des arrangements qui lui permettent de fournir au public un approvisionnement constant et régulier d'eau pure envoyée directement des sources SALINES, INTERMITTENTES et de SOUFRE.

La haute réputation et l'efficacité si bien établie de ces eaux pour la guérison du rhumatisme, des maux de tête, de la dyspepsie, des maladies de la peau et bilieuses, etc., etc., sont trop connues pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge; elles sont incontestablement le remède le plus simple, le plus sûr et le plus efficace.
 Comme breuvage de tous les jours, on ne saurait trop recommander: les plus robustes peuvent en retirer un grand bien. En été elles rafraîchissent, purifient le sang, font disparaître tous les symptômes d'irritation nerveuse et dissipent la lassitude qu'on éprouve généralement pendant les grandes chaleurs.
 On peut lire au dépôt de journaux du soussigné des certificats des plus hautes autorités médicales ainsi que des centaines de personnes dont la santé a été favorisée par ces eaux.
 On peut se procurer de ces eaux depuis 5 heures a.m. jusqu'à 10 p.m.
 W. DALTON.

LES PASTILLES-A-VERS VEGETALES DE DEVINS ont des avantages considérables sur les autres préparations vendues pour la destruction des Vers chez les enfants, vu qu'elles sont purement végétales et ne renferment aucune drogue narcotiques ou délétères, si souvent funestes aux familles. Avant d'acheter, assurez-vous qu'on vous donne l'article mentionné ci-dessus. Préparées seulement par Devins et Bolton, Pharmaciens, près le Palais de Justice, Montréal.

EN ARTICLE TIF-TOF. — Le Restaurateur des Cheveux du Professeur Velpain, manufacturé et vendu par John Briggs, de ce village, est le meilleur article qui ait jamais été produit dans cette localité. Nous connaissons plusieurs cas de têtes chauves qui ont été, par son usage, couvertes d'une chevelure abondante en moins de trois mois. Il y a quelques jours M. Earl, de cette place, vint nous montrer ce que le Restaurateur lui avait fait. Il nous informa que, le 27 janvier, la nuque de sa tête était sans cheveux, qu'il avait eu la peau de sa tête malade, et maintenant il a toute une forêt de jeunes cheveux longs d'un demi-pouce: tout cela est dû au Velpain. Nous savons qu'il était chauve et qu'il a maintenant des cheveux, et c'est une preuve suffisante de l'excellence de l'article de M. Briggs. Les personnes chauves devraient faire usage de ce Restaurateur. — Ogdensburg Daily Journal.

VELPAIN. — Nous attirons l'attention du lecteur sur l'article que se trouve dans une autre colonne du Rest. de l'Union. On peut s'en rapporter à l'exactitude de ce certificat qu'il publie au sujet des merveilleux qu'il accomplit ce restaurateur, car le monsieur à qui cela est arrivé écrit ici et peut soumettre son crâne à l'examen de qui voudra le voir. Il n'y a pas de doute que M. Briggs a le meilleur Restaurateur qui ait jamais été offert au public. — Ogdensburg Daily Advertiser. — fin

EN L'ANNEE 1864.
 M. Mathews a préparé la teinture Vénitienne pour les cheveux; depuis ce temps des milliers de personnes en ont fait usage et dans tous les cas elle a donné entière satisfaction.
 La teinture Vénitienne est la moins coûteuse qu'il y ait au monde. Le prix n'est que de cinquante cents et chaque bouteille contient deux fois autant de teinture qu'il y en a dans celle qui se vend ordinairement \$1.
 La teinture Vénitienne est garantie ne pas faire le plus léger tort soit à la chevelure ou à la peau de la tête.
 La teinture Vénitienne opère avec pureté et rapidité; la chevelure n'ayant besoin d'aucune préparation avant son application.
 La teinture Vénitienne donne la teinte qu'on désire — et une teinte qui ne pâlît ni ne s'enlève lorsqu'on se lave la tête — et une teinte qui se conserve aussi longtemps que les cheveux.
 A vendre chez tous les droguistes. — Prix 50 cents.
 A. I. Mathews, agent général, 12, Gold Street New-York.
 Aussi manufacturé de MATHIEWS ANTOA HALL (Gros), la meilleure préparation connue pour les cheveux. — 28 Gros. 1864. cfs-9m

VENTE A L'ENCAN.

PAR J. B. PARDELLIAN.
AUX CORDONNIERS.
 Le soussigné vendra, LUNDI, le 28 AOUT, courant, au No. 377, rue St. Joseph, les objets ci-dessous:
 3. Moulins à Coudre, dont l'un coud au ligneux, tous en bon état.
 1. Bote Trite patentes complètes, qui a coûté \$65.
 1. Rolling Machine.
 1. Machine à fendre le cuir.
 1. Machine à faire des œillets.
 1. Paire de Shoe Stretchers.
 1. Lot de cuir à semelle, ainsi qu'un lot de cuir à empesque, de fournitures et
 3) Sittis de forme.
 Vente sans réserve, à DIX HEURES.
 J. B. PARDELLIAN, Encanteur.
 26 août. 295

A VENDRE.
 De 1,500 à 20,000 RATES DE ROUES, en lots au goût des acheteurs. Bon marché pour argent comptant.
 JOHN ELLIOTT, No. 118, Basin Bonsecours. 1-295
 26 août.

Province du Canada, COUR DE CIRCUIT, District de Montréal. [No. 8279].
 JEAN BAPTISTE OAYA, Demandeur, vs FRANÇOIS GIRARD et AL, Défendeurs.
 Le six septembre prochain, à midi, au domicile du Défendeur, George Desmarais, rue Chatham, et à trois heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, Félix Alphonse Girard, rue Sanguin, dans la Cité de Montréal, aura lieu la vente judiciaire de biens meubles et effets, mobiliers des défendeurs saisis en cette cause, consistant en divers meubles et effets de ménage.
 26 août. L. G. NOLLIN, HCS.



La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS DE MONTREAL.
 Capital autorisé: \$2,000,000
 Capital souscrit: 400,000
 DIRECTEURS: MM. EDWIN ATWATER, Président, THOMAS WATSON, E. M. HOPKINS, ADOLPHE ROY, JOHN PRATT, JOHN G. McKENZIE, ANDREW ALLAN.
 Solliciteur, — Hon. JOHN J. C. ABBOTT, C. R. Banquiers. — LA BANQUE DES MARCHANDS, Agent. — Wm. B. LAMBE.
 BUREAU: MM. LAMBE et TUGGEY, Rue St. François-Xavier.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville à portée de l'aiguille, au taux d'assurance le plus bas.
 Les propriétaires de cette compagnie croient que les citoyens de Montréal ont droit à des bénéfices des dépenses considérables qu'ils font pour l'eau, en payant le plus bas prix possible pour les assurances, sans être obligés de contribuer au paiement des pertes d'autres lieux où les risques sont beaucoup plus grands; et avec la responsabilité bien connue des principaux actionnaires, et le montant du capital payé, la compagnie compte avec confiance sur l'appui du public.
 18 janvier. la-113

Maison à vendre
 PONT DE MASKINGOGÉ.
 Une superbe propriété, avec terrain de deux arpents, dépendances et magasin, et devant occupé par feu J.-Bte. Grenier. Conditions libérales. S'adresser sur les lieux à M. Ludger Ayotte. 25 août. 16f-8fcs-394

AVIS.
 De consentement mutuel, la société entre Denis et Truesdell est dissoute ce jour.
 DENIS et TRUESDELL, Avocats. 1sem-290
 21 août.

ACADEMIE Commerciale et Catholique DE MONTREAL
 31, RUE COTTE, 31.
 MM. U. E. ARCHAMBAULT, Principal, P. GARNOT, Professeur de Français, J. ARCHAMBAULT, L. O'BRYAN, " d'Anglais.

La réouverture des classes aura lieu LUNDI, le 4 SEPTEMBRE prochain.
 Le programme des Etudes comprendra, comme par le passé, un cours Commercial et Industriel dans les deux langues françaises et anglaises.
 On se chargera aussi de procurer aux familles des professeurs experts pour les leçons privées.
 Pour les particularités, s'adresser au soussigné, à l'École.
 U. E. ARCHAMBAULT, Principal. 24 août. 1m-295

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.
 Dans l'affaire de Wm. McCONNELL, de Montréal, Failli.
 Les créanciers de la faillite sont notifiés qu'une assemblée aura lieu au bureau du soussigné, syndic, No. 17 Rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, Lundi le 4 septembre 1865, à onze de l'avant-midi, pour l'adoption d'actes de la faillite et pour adopter de résolutions concernant sa succession.
 A. B. STEWART, Syndic. 19 août. 14f-289

Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas L'UNION NATIONALE régulièrement, nous obligeront infiniment en nous le faisant savoir.



VOYAGE DE PLAISIR A NEW-YORK.
 A MOITIÉ PRIX.
 Un voyage de plaisir de Montréal à New-York aura lieu au commencement du mois prochain. Les excursionnistes pourront partir le 5, 6, 7 et 8 septembre, soit à 5 45 a.m. ou à 8 30 p.m. Ce voyage se fera par les chars de Montréal à Rouss Point, par steampost de Rouss Point à Whitehall, de là à Troy par les chars et ensuite par steampost jusqu'à New-York.
 Billets de passage aller et retour \$9.00 bons pour 10 jours à compter du 5. Billets à l'entre au No. 20 Grande rue St. Jacques, vis-à-vis le St. Lawrence Hall.
 Billets à vendre au No. 31, Grande rue St. Jacques, 207 rue des Commissaires et 19 Place d'Armes.
 Montréal, 24 août. 298



VOYAGE DE PLAISIR A VERCHERES.
 Le Bateau à Vapeur BEAVER, capitaine M. Demers, partira de son quai, DIMANCHE, le 21 courant, à 14 heure p.m. pour Vercheres, arrêté, en allant et revenant à Boucherville et Vercheres.
 Il y aura une bande de musique et un Piano à bord, à la disposition de plusieurs demoiselles qui se proposent de faire un concert durant le voyage. Des rafraîchissements seront servis à bon marché.
 Prix du passage, aller et revenir: Boucherville et Vercheres, 25 centimes; Vercheres, 37 centimes. Si le temps ne le permettait pas, le même voyage aurait lieu le dimanche suivant.
 24 août. 293

100 CORDONNIERS DEMANDÉS!
 Bons gages et emploi permanent pour 100 Cordonniers.
 Capables de travailler dans les bottes fortes en taure et bottes de veau, (on Kip, Thiek and Calf Boots), les souliers de femme à la couture et à la cheville, etc., etc.
 S'adresser à G. A. Woolverton et Cie, 459, Bradsay, Albany, New-York. 24-294
 Albany, 24 août 1865.

LIQITATION VOLONTAIRE.
 Sera vendu et adjugé au plus haut et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise du village de Longueuil, lundi le quatrième jour du mois de septembre prochain, 1865, à dix heures de l'avant-midi, l'immeuble suivant, dépendant des successions de feu Antoine Merille, en son vivant, peintre de la cité de Montréal, et de fene Henriette Trudeau, son épouse, savoir:
 Un emplacement sis et situé au dit village de Longueuil, de figure irrégulière, de la contenance de quatre-vingt dix pieds de front sur l'alignement de la rue Charlotte, allant en rétroissant en profondeur, sur soixante et dix pieds de large dans la profondeur, tenant par devant à la dite rue Charlotte, par derrière au chemin qui conduit du chemin de Chamby au Fleuve St. Laurent d'un côté au dit fleuve St. Laurent et de l'autre côté à Léon Vian dit Lerpérance, avec une maison et autres bâtiments dessus construits.
 Pour les conditions s'adresser aux notaires soussignés, à leur bureau au village de Longueuil.
 N. MIGNAULT, N. P. M. BOUTHILLIER, N. P.
 no9611 3s-1fcs-289

Licitation volontaire
 Mercredi à dix heures avant-midi, le TRENTE AOUT courant, à la porte de l'église de la paroisse de St. Eustache, sera vendu l'immeuble ci-dessus désigné, dépendant de la succession vacante de feu Louis Guimet, savoir: — Un emplacement situé au village de la paroisse de St. Eustache, de la contenance de cinquante pieds de front sur un arpent et demi de profondeur, le tout plus ou moins tenant par devant au nord de la grande rue, par derrière aux héritiers Dalbec, d'un côté au nommé Robinson et de l'autre côté à Toussaint Goyer dit Bellais, avec une maison et autres bâtiments dessus construits. Pour les conditions s'adresser aux notaires soussignés.
 CLEMENT et RAINVILLE, N. P. St. Romuald de Faramham } 10 août, 1865. 2s-2fcs-281

LA DYSPESPIE
 ET LES MALADIES RESULTANT DES DESORDRES DU FOIE ET DES ORGANES DIGESTIFS sont guéries par les AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND
 Tonique Fortifiant!
 ORS AMERS ONT FAIT PLUS DE GUERISONS ONT EU PLUS DE CERTIFICATS!
 Ont plus de personnes respectables pour les RECOMMANDER
 Qu'aucun autre article sur le marché.
 Nous démons que que ce soit de contredire cet avancé
 ET PAIERONS \$1000
 A celui qui prouvera qu'un des certificats que nous publions n'est pas véritable
 Les Amers Allemands de Hoofland
 BUREAU PRINCIPAL ET FABRIQUE: 681, RUE ARCB JONES & EVANS, Successeurs de O. M. JACKSON & Cie
 En vente par tous les Pharmaciens. JOHN J. KENNY, 808, Rue St. Paul, Montréal, C. E. Agent en Gros pour les Canadas. 11 Nover 1865. pa-114

Qui sont les résultats de désordres dans les Organes Digestifs:
 Constipation, Hémorroïdes Internes, Congestion subites du Cerveau, Aigreurs de l'Estomac, Nausées, Gastralgie, Dégoût pour la Nourriture, Poidsement, Anémie, Étourdissement, Respiration difficile et irrégulière, Battements de Cœur, Suffocation étant couché, Faiblesse de la Vue, Éblouissements, Fièvre et Peau-tout dans la Tête, Couleur leucorrhéique de la Peau et de la Corne, Douleurs dans le Dos, Poltrine, les Membres, Chaleurs Subites et Brûlantes de la Peau, l'Imagination constamment portée à faire le mal, et grande dépression de l'esprit, &c. &c.

RAPPELEZ-VOUS
 QUE CES AMERS NE SONT PAS ALCOOLIQUE Ne contiennent ni Rhum ni Whiskey et qu'ils NE PEUVENT FORMER DES IVROGNES
 Mais qu'ils sont LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE

LISEZ QUI PARLENT AINSI:
 DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE
 Washington le Janvier 1864. Messieurs — M'étant déjà exprimé verbalement devant vous, je m'hésite pas de vous écrire le plus grand bien. Durant une longue et fatigante session du Congrès, des devoirs pressants et nombreux m'avaient été dans un état de prostration presque complet. Un ami compatissant me suggéra de faire l'usage de vos amers et je vis et me sentis mieux. Je suis content et le résultat fait retour de ma santé et de mon énergie. Je n'ai pu avoir le même avantage s'il n'était de vos amers. Vraiment votre ami, THOMAS B. FLORENCE

De John B. Wickersham, Eor. de la maison Wickersham & Hutchison, les célèbres fabricants d'articles de fantaisie en fer, 259, Rue Canal
 J'ai reçu de vous le plus grand plaisir que je puisse conférer à un homme, savoir: la santé. J'ai souffert pendant plusieurs années de la maladie humaine, puis je suis allé à la Diète Chronique. Pendant tout le temps que j'ai souffert de cette maladie, j'ai reçu les soins de médecins qui ne m'ont donné qu'un soulagement temporaire. Il en fut ainsi jusqu'à ce que je fus invité à essayer les Amers Allemands de Hoofland. Après avoir fait usage de quelques bouteilles de ce précieux Médecin, la maladie sembla complètement disparue. Je vous ai souvent bien intentionnellement pour votre excellent spécifique, et chaque fois que j'en aurai l'occasion je le recommanderai au plaisir, et avec toute confiance en son efficacité. Tout à vous, JOHN B. WICKERSHAM.
 New-York, 2 Fév. 1864.

De Julius Lee, Eor. de la maison Lee et Walker, les plus grands éditeurs de musique des Etats Unis, No. 722, Rue Chestnut, Philadelphie.
 8 février 1864. MM. Jones et Evans — Messieurs: — Vos Amers allemands de Hoofland, ont fait tant de bien à ma belle-mère que je me suis décidé à les essayer moi-même. Je pense que c'est un tonique précieux et le recommanderai sans hésitation à tous ceux qui souffrent de la dyspepsie. J'ai en cette maladie souffert pendant plusieurs